

La CGT revendique un SMIC à 1800 euros, base des grilles de salaires. La reconnaissance de nos métiers et des qualifications passe par une évolution du salaire tout au long de notre carrière. Augmenter nos salaires, c'est permettre de vivre dignement, c'est reconnaître notre travail et nos savoir-faire.

TRAVAILLER MOINS POUR TRAVAILLER TOUS

La CGT propose de baisser le temps de travail hebdomadaire à 32 h, cela permettrait de créer potentiellement 4 millions d'emplois. Le financement du passage aux 32 heures pourrait être assuré, d'une part, par la réorientation des exonérations de cotisations sociales et des aides publiques (évaluées aujourd'hui à 10 points de PIB) et, d'autre part, résulterait de la dynamique de croissance qu'engendreront les créations d'emplois. Les 32 heures contribueraient obligatoirement à la résorption des inégalités salariales et de temps de travail entre femmes et hommes, ainsi qu'à l'amélioration de la santé des travailleurs.

CONCILIER VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONNELLE

Nous sommes nombreux à trouver difficile de concilier notre vie privée avec notre vie professionnelle (Sondage Harris). La réduction du temps de travail doit aussi prendre en compte une meilleure organisation du travail : • mettre aussi fin au travail de nuit et du dimanche dans les secteurs où il n'est pas indispensable, • préserver un temps commun de repos pour toutes et tous. Une autre organisation du travail doit être réfléchie permettant d'harmoniser vie privée et temps de travail, par l'accès aux crèches et aux divers modes de garde des enfants, indispensable pour les familles, et par le développement des moyens de transport collectif.

DROITS AUX ACTIVITÉS SOCIALES, CULTURELLES ET SPORTIVES POUR TOUS LES SALARIÉS DES TPE

Nous sommes 74 % à penser qu'il est important de bénéficier de droits sociaux comme dans les grandes entreprises (Sondage Harris). La CGT propose que nous, salariés des TPE, disposions des mêmes droits que les salariés bénéficiant des Comités d'Entreprise (mise en place des d'instances interentreprises proposant des avantages vacances, réductions pour les voyages et les spectacles, ...) À l'image de ce qui existe déjà dans la branche des Services de l'Automobile (Association Paritaire d'Action sociale et Culturelle de l'Automobile) ou pour les salariés de l'artisanat à travers les associations culturelles régionales, nous revendiquons les mêmes droits pour tous les salariés des TPE

**MAINTENANT
A VOUS DE CHOISIR !**

**ENSEMBLE,
NOUS SERONS
PLUS FORT.ES !**

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

66 % du montant de ta cotisation ouvre droit à une réduction d'impôts sur le revenu.

Cotisation mensuelle de 1% de la rémunération nette

JE SOUHAITE ME SYNDIQUER A LA CGT

NOM :Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél :E-mail :

Entreprise :

Localité :

Bulletin à retourner à :

**l'USPAOC CGT
14 rue des Lilas
75019 PARIS**

Email : contact@uspaoc-cgt.fr



**ELECTIONS PROFESSIONNELLES
DANS LES
TRES PETITES ENTREPRISES**

**ANIMATION
SPORT
CENTRE SOCIAUX**



**DONNE TOI LE DROIT
VOTE CGT**

Union des Syndicats des Personnels de l'Animation,
des Organisations sociales, sportives et Culturelles

www.uspaoc-cgt.fr

